



Attente de rapport de jugement

Par **Peter35**, le **16/07/2013** à **22:36**

Bonsoir, rnrnJ'ai été victime au mois de Décembre 2012 d'un vol avec violence et pour lequel j'ai eu 3 jours d'ITT...rnrnBref toute la procédure d'enquête à été remarquable.rnLe jour du jugement arrive pour les 2 accusés (Début Mars 2013) ; le problème c'est que ces deux individus passent en comparution immédiate et qu'on me prévient le matin à 11h pour une audience le jour même à 13h donc impossibilité de m'y rendre immédiatement...rnrnOn me propose de me constituer partie civile ce que je fais.rnrnDepuis je n'ai aucune nouvelle...On m'a dit qu'un huissier viendrait me notifier le jugement et qu'à partir de là je pourrai demander mes indemnités de dommages et intérêts qui m'ont été accordées.rnrnCa va faire bientôt 5 mois que le jugement a été prononcé...Est-ce un délai normal ou dois-je m'inquiéter?rnrnSinon que dois-je faire pour avoir un semblant de prise en compte de mon affaire?rnrnMerci de m'avoir lu et merci à ceux qui prendront le temps de m'éclairer le plafond ^^ ;)